

**Rapport moral 2021**

Après une année 2020 très difficile à cause des conditions sanitaires, l’année 2021 a été une année toujours compliquée pour les mêmes raisons mais toutefois incomparablement plus facile.

Nous avions d’une part, appris de l’année précédente et d’autre part toujours enregistré autant de solidarité de la part de nos bénévoles

Jusqu’en juin, nous avons maintenu l’organisation 2020 et enfin, en septembre nous sommes revenus à l’organisation 2019, enfin presque. Un protocole sanitaire strict a été maintenu et facilement accepté par les bénévoles et les apprenants.

Sur la solidarité, non seulement, elle ne s’est pas démentie mais nous avons eu l’heureuse surprise de voir arriver plus de 30 nouveaux bénévoles au cours de l’année 2021. Cela en dit long sur la volonté de citoyens de participer à des actions collectives. Nous ne connaissons pas l’individualisme à l’AFPLI ! Et je voudrais ici leur adresser un immense remerciement pour leur engagement. Je sais par ailleurs que dans nos associations, l’engagement a été maintenu et je veux voir dans ce réseau de personnes qui acceptent de donner de leur temps pour que notre société soit plus solidaire. C’est un signe positif malgré le contexte général plutôt tourné vers la violence et le conflit.

Pour l’AFPLI, l’année 2021 a été également celle du changement dans son organisation interne.

Nous avons mis en place un nouveau système de recueil des données, plus moderne, plus fiable et surtout partageable entre tous les membres de l’association.

Concrètement, le problème à résoudre était simple. Comment consulter à tout moment, de n’importe où les informations sur nos près de 1000 apprenants cumulés et nos 140 bénévoles formateurs ? Et de plus comment faciliter la mise en forme des statistiques pour que notre Directrice puisse présenter un bilan fiable au mois d’octobre pour nos financeurs et à notre AG pour l’année complète ?

Avec l’aide d’un professionnel et beaucoup de temps d’échange avec lui pour affiner le logiciel, le contrat est rempli. Au bout de plus de plus de 7 mois de travail, nous avons désormais un outil fiable et partageable. Bientôt, toutes les antennes pourront consulter les informations, en entrer certaines et ainsi alléger le travail de notre secrétaire au siège.

Concernant le site web de l’association, fin 2021, les bases d’un nouveau site moderne et interactif ont été lancées. Comme la réalisation a été effectué en 2022, nous pouvons seulement dire, qu’à l’heure actuelle, il est en ligne et vous pouvez le consulter.

Mais ce n’est pas tout, vous savez que l’AFPLI possède un petit organisme de formation qui nous permet de répondre à des besoins spécifiques, salariés en situation d’illettrisme, médecins étrangers voulant se perfectionner en français, salariés voulant revoir leurs savoirs de base. Nous devions obtenir la certification Qualiopi. L’enjeu était important pour pouvoir continuer notre activité, ni plus ni loin. Comme l’épilogue s’est déroulé en 2022, nous en reparlerons dans les perspectives 2022 mais l’opération a commencé en 2021 par une aide du DLA que nous remercions.

Sur le fond de nos objectifs associatifs, nous avons maintenu le cap en 2021.

Je les rappelle :

* Accueillir toute personne ayant un besoin d’apprentissage du français. Cet objectif associatif est très exigeant car il suppose de pouvoir répondre à toutes les demandes, de la personne qui ne connaît ni le français ni l’alphabet latin à la personne souhaitant se perfectionner pour sa naturalisation et obtenir le niveau B1.

Pour les premiers niveaux, que l’on appelle Grands Débutants à l’AFPLI, nous avons développé un savoir-faire spécifique grâce à l’engagement et la compétence de formateurs bénévoles spécialisés. Ce n’est pas facile mais Ô combien utile pour ces personnes, souvent parties dans l’urgence qui trouvent dans l’AFPLI un accueil bienveillant.

* Elever le niveau de formation de nos bénévoles. J’en profite pour remercier les formateurs bénévoles engagés dans ces formations car c’est avec elles que notre projet associatif prend tout son sens. Je remercie également les formatrices bénévoles qui forment le Groupe de Formation Pédagogique car ce groupe de compétence nous permet de faire progresser les nouveaux bénévoles à leur rythme pour qu’ils puissent ensuite animer des ateliers. Je remercie donc Andrée, Christine, Nathalie, Maryse, Sylvaine, référente illettrisme et bien entendu Marie-Aude, notre salariée coordinatrice pédagogique.
* Développer l’apprentissage du français dans un contexte culturel. Cet objectif n’a pas pu être maintenu en 2020 et très peu en 2021. Pourtant, avant 2020, il faisait partie intégrante de nos pratiques. Grâce à Nicole, nos apprenants allaient au musée, voir des expositions, participait à des ateliers théâtre et plus encore.

Mais pensez-vous que cet objectif soit abandonné ? Pas du tout ! Fin 2021, nous avons repris des contacts avec des organismes culturels. C’est donc vers un retour à ces activités que nous nous acheminerons en 2022 et plus tard encore.

* Nous engager plus fortement pour la lutte contre l’illettrisme. En effet, le département, la région ont décidé d’investir dans ce domaine. En 2021, nous avons créé un pôle illettrisme renforcé, désigné une correspondante illettrisme, Sylvaine et participé au colloque de Brassy en septembre qui a lancé le projet départemental.

Enfin, je voudrais remercier nos financeurs, les solliciter pour une augmentation des subventions pour 2023.

L’année 2021 a donc été une année difficile mais pendant laquelle les valeurs essentielles ont été maintenues.